Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 048-214801748-20260422-2026_04_04-BF

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE SAINT PAUL LE FROID
Séance du 22 Avril 2026

Membres en exercice : 11
Présents : 10
Abstentions : 02
Adoption : 09 voix
Date de convocation : 13 Avril 2026
et d'affichage :13 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le- Vingt-deux Avril à dix heures le Conseil Municipal de Saint Paul le Froid, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la convocation de Monsieur Christian PASCON.

Présents : MOULIN David, PASCON Christian, AMBERT Sonia, , CHARRIER Robert, CHALIER Isabelle, COUVE Pascal, IZING Chloé, LOMBARD Chloé, COSTE Nicolas, BONNEFOY Léa

Excusé : RAMADIER Jean Marie (pouvoir à Monsieur PASCON Christian)
****

2026_04_04

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE DU BUDGET EAU 2025

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte Financier unique qui fait apparaitre :

Reports :
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 214 262.76 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 89 221.22 €

Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de 7 764.58 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 8 000,25 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : 50 000 €
En recettes pour un montant de : 99 849 €

Besoin net de la section d'investissement :
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 97 221.47 €

Fait et délibéré, les jours, mois et année que dessus.
Pour extrait conforme,

PASCON Christian

MAIRIE DE SAINT PAUL LE FROID (Lozère)